



Doc. 12947

06 juin 2012

La lutte contre la discrimination fondée sur l'âge sur le marché du travail

Proposition de résolution

déposée par Mme Tina ACKETOFT et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les personnes au-dessus d'un certain âge sont victimes de discrimination pour rester, intégrer ou ré-intégrer le marché du travail en Europe. Leurs compétences sont méprisées et ces personnes sont souvent les premières à être renvoyées lors de réductions du personnel. L'âge est également un facteur important dans le cadre des carrières et des promotions, ainsi que des conditions de travail.

Selon une recherche effectuée en Italie, l'âge est un motif de discrimination plus fréquent que le sexe. Au Royaume-Uni, les travailleurs âgés de plus de 50 ans sont les plus affectés par les récentes pertes d'emplois. D'après les chiffres fournis par le Bureau national des statistiques, le chômage de cette catégorie d'âge a atteint 432 000 personnes, son plus haut niveau depuis 17 ans.

Dans le contexte actuel de la crise économique, les travailleurs âgés, quand ils perdent leur emploi, n'ont presque pas de chances d'en trouver un autre, ce qui mine leur capacité à subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Ils n'ont pas encore droit à la retraite et sont touchés par la décision de nombreux gouvernements de repousser l'âge de la retraite. De plus, il est presque impossible d'entrer sur le marché du travail pour la première fois pour ceux qui n'ont pas d'expérience professionnelle antérieure.

Au moment où de nombreux Etats membres du Conseil de l'Europe réforment leur droit et politiques du travail afin de faire face aux conséquences de la crise économique, il est particulièrement opportun que l'Assemblée parlementaire traite de la question de la discrimination fondée sur l'âge au travail et sur le marché de l'emploi, afin de proposer des solutions concrètes qui pourraient être prises en compte au niveau national.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

ACKETOFT Tina, Suède, ADLE
ALASTAL Najat, Conseil national palestinien
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC
BOURZAI Bernadette, France, SOC
BRAZ Félix, Luxembourg, NI
DAVIES David, Royaume-Uni, GDE
ERKAL KARA Tülin, Turquie, PPE/DC
KONEČNÁ Kateřina, République tchèque, GUE
KYRIAKIDOU Athina, Chypre, SOC
MOGHERINI REBESANI Federica, Italie, SOC
MYLLER Riitta, Finlande, SOC
OSBORNE Sandra, Royaume-Uni, SOC
PANȚIRU Tudor, Roumanie, SOC
PLOTNIKOV Oleksiy, Ukraine, SOC
RIGONI Andrea, Italie, ADLE
SAĪDI Fatiha, Belgique, SOC
SANÍN Luz Elena, Espagne, PPE/DC
SHAMKOV Yury, Fédération de Russie, GDE
SHPIGEL Boris, Fédération de Russie, GDE
TER-AVANESOV Alexander, Fédération de Russie, GDE
WURM Gisela, Autriche, SOC
ZHIDKIKH Vladimir, Fédération de Russie, GDE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe